

Rapport annuel 2018•2019

Avocates et avocats bénévoles



Justice
PRO BONO

Au fil des prochaines pages, vous remarquerez de magnifiques photos qui illustrent certains dossiers de Justice Pro Bono. Avec l'aide des photographes de *Portraits de Montréal*, Mikaël Theimer et Thibault Carron, nous avons fouillé les archives de Justice Pro Bono afin de trouver 10 «histoires» qui illustrent l'impact que nos services peuvent avoir auprès des justiciables, et auprès des avocat(e)s leur ayant prêté main-forte. Compte tenu des enjeux de confidentialité, il est rare de pouvoir mettre un visage sur nos dossiers, ce pourquoi nous remercions tous ceux et celles qui se sont prêtés au jeu.

Vous pouvez consulter l'exposition complète, accompagnée de textes explicatifs, à justiceprobono.ca/expo-photos.

Notre mission

Mobiliser la communauté juridique à donner expertise et temps aux individus et aux OBNL québécois n'ayant pas les ressources nécessaires pour accéder à des services juridiques.



Mot de la présidente

Je suis particulièrement fière de signer ce dernier billet à titre de présidente de notre organisme, désormais connu sous le nom de Justice Pro Bono. Début 2008, Pro Bono Québec n'était qu'une idée. Pourtant, c'est en octobre de la même année qu'une résolution du Barreau du Québec officialisait finalement la création d'un nouvel organisme affilié, Pro Bono Québec. J'étais aux premières loges des discussions entourant la création de ce carrefour du *pro bono* juridique au Québec. J'y suis encore aujourd'hui, mais je tirerai ma révérence comme présidente du Conseil pour laisser place à de nouvelles idées et initiatives. Je demeurerai toutefois administratrice, pour un an du moins, afin de pourvoir le poste de présidente sortante. Ces dernières années à titre de présidente m'ont permis de côtoyer des administrateurs et administratrices d'une grande générosité, et je les remercie profondément de leur travail.

Je suis fière de constater l'évolution de notre petit organisme qui en fait beaucoup. J'ai été à même de constater l'impact que peut avoir la réalisation de mandats juridiques gratuits auprès de citoyens vulnérables. Tout récemment, pour une deuxième occasion, je me suis

rendue au Nunavik pour prêter main-forte à une équipe dévouée d'avocates et une notaire, toutes bénévoles. Nos services sont essentiels dans ces communautés où faire valoir ses droits est un privilège trop souvent négligé. Nous revenons, chaque fois, avec des dossiers de petites créances, d'actions collectives, de protection de la jeunesse, de droit familial... Chacun de ces cas est traité gratuitement. Voilà un exemple parfait de la vision que nous avons il y a 10 ans déjà, honorée cette année par le lieutenant-gouverneur Michel J. Doyon qui nous a remis sa médaille d'excellence pour mérite exceptionnel en matière d'accès à la justice. Cette reconnaissance, qui rejaillit sur tous nos juristes bénévoles, nous donne un erre d'aller pour les dix prochaines années.

Finalement, un grand merci à la permanence de Justice Pro Bono, qui, menée de main de maître par Nancy Leggett-Bachand, s'assure du bon fonctionnement des services au quotidien.

Me Christine A. Carron, Ad. E.



Mot de la directrice générale

Dix ans déjà! Lorsque je me suis jointe à l'équipe de Pro Bono Québec, il y a bientôt six ans, je n'aurais pu imaginer les aventures que notre petit organisme au grand cœur allait vivre au fil des années. La mise sur pied du premier partenariat médico-juridique au Québec, la création d'une clinique juridique bénévole au Nunavik, l'alliance de ressources psychosociales et légales au service de parents à l'aube de la séparation, le développement d'un site internet rassemblant toutes les ressources juridiques gratuites ou à faible coût au Québec, la pérennisation du programme phare des causes d'intérêt public, et j'en passe. Notre grande richesse est de cotôyer au quotidien des personnes qui croient en ces projets et ce faisant, contribuent remarquablement à l'effort humanitaire collectif nécessaire à leur réalisation.

Pour célébrer ses 10 ans d'existence, Pro Bono Québec a fait peau neuve: depuis le 20 février dernier, notre organisme a changé de nom et d'identité visuelle, afin d'être plus évocateur. Pour les justiciables, Justice Pro Bono permet de mieux identifier le type de services offerts, et la transition du bleu au bourgogne permet, pour les avocat(e)s, de rappeler le lien filial de Justice Pro Bono

au Barreau du Québec, et de reconnaître l'engagement communautaire extraordinaire des membres de cet ordre professionnel.

Je m'en voudrais de ne pas souligner l'excellent travail de notre présidente au cours des dernières années, Me Christine A. Carron, qui a veillé sans relâche à l'atteinte de la maturité du projet de bénévolat juridique imaginé en 2008. Merci également aux administrateurs et administratrices pour leur temps et leur travail bénévole: votre contribution est très appréciée.

Merci également à mon équipe, qui s'assure de concrétiser les 1001 idées qui rendent Justice Pro Bono si pertinent: Me Aude Exertier, Me Charlotte Cros-Mayrevieille, Me Chloé Beaudet-Centomo et Claudine Grisé, épaulées cette année pour quelques projets par Me Émilie Brien et Lydie Colette. C'est un réel plaisir de travailler avec vous au quotidien.

Aux 10 prochaines années!

Me Nancy Leggett-Bachand, ASC

Qui sommes-nous ?

Le carrefour du bénévolat juridique québécois !

Notre histoire

À la lumière des problèmes criants d'accessibilité à la justice et de l'importance de systématiser la culture *pro bono* qui existait déjà chez les avocat(e)s est née l'idée de créer un mécanisme permanent par lequel chaque cabinet ou avocat(e) participant s'engagerait à fournir annuellement un nombre d'heures de services juridiques gratuits, lesquelles seraient « déposées » dans une banque d'heures *pro bono* « virtuelle ». Des programmes similaires existaient déjà dans plusieurs provinces canadiennes et aux États-Unis.

Au Québec, cette initiative a été amorcée en avril 2005 par Me Guy Pratte, associé chez Borden Ladner Gervais. Étaient membres du groupe de travail des représentant(e)s de plusieurs autres cabinets d'avocats dont Fasken Martineau Dumoulin, Fraser Milner Casgrain, Heenan Blaikie, McCarthy Tétrault, Miller Thomson, Ogilvy Renault, Osler, Robinson Sheppard et Stikeman Elliott. Des représentant(e)s du Barreau du Québec et de la magistrature ont également participé aux travaux.

En novembre 2007, avec l'accord du groupe de travail dirigé par Me Pratte, le Barreau du Québec confiait à un comité le soin de s'approprier ce projet et d'en définir les paramètres afin d'en faire une initiative à l'échelle de la province.

Après plusieurs mois de travail, le comité déposait son rapport et le Conseil général, lors de sa réunion du 25 septembre 2008, adoptait une résolution créant Pro Bono Québec, désormais Justice Pro Bono, un nouvel organisme phare du Barreau du Québec.

Au cours des 10 dernières années, Justice Pro Bono est devenu un acteur incontournable dans l'amélioration de l'accès à la justice au Québec en posant des actions concrètes et cohérentes au sein de la communauté juridique.

Ces actions prennent la forme de différents projets dont :

[Premier partenariat médico-juridique québécois avec l'Hôpital de Montréal pour enfants](#)

[Cliniques juridiques bénévoles au Nunavik](#)

[Consultations juridiques gratuites en partenariat avec Médecins du Monde](#)

[Création et développement de la Boussole juridique, un répertoire en ligne regroupant les ressources juridiques gratuites et à faibles coûts au Québec](#)

[Cliniques juridiques mobiles en droit de la famille au sein d'organismes famille](#)

[Jumelage de dossiers de citoyen\(ne\)s avec des avocat\(e\)s bénévoles](#)



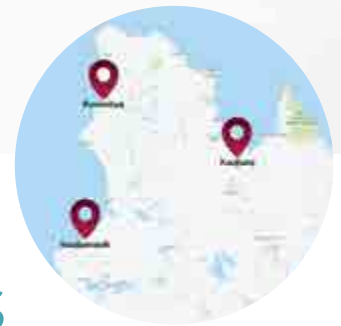
**L'équipe
de la permanence
de Justice Pro Bono
avec la Médaille du
Lieutenant-gouverneur
du Québec pour mérite
exceptionnel (or), reçue
en septembre 2018.**

« Maître,

J'ai l'immense plaisir de vous informer que l'honorable J. Michel Doyon décernera la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour mérite exceptionnel (or) à l'organisme Pro Bono Québec. Cette médaille reconnaît vos actions bénévoles remarquables en tant qu'acteur dans l'amélioration de l'accès à la justice au Québec. Elle constitue la plus haute décoration de ce programme de distinctions honorifiques.

Au nom de l'honorable J. Michel Doyon et en mon nom personnel, je vous prie d'accepter, Maître, nos plus chaleureuses félicitations accompagnées de nos salutations les meilleures.

Le chef du cabinet et secrétaire particulier,
Lcol (retraité) Jean-François Provençal, C.D., A de C »



Cliniques juridiques bénévoles au Nunavik

Nos cliniques jusqu'à présent

Mars 2017: Kuujuaq Janvier 2018: Kuujuaq Octobre 2018: Puvirnituk et Kuujuarapik

Cette année, notre équipe de juristes bénévoles était composée de quatre avocates et d'une notaire, accompagnées de notre directrice générale et d'un avocat observateur du Barreau du Québec. Nous avons visité les communautés de Kuujuarapik et de Puvirnituk en octobre 2018. Plus de 50 citoyens, autant Inuits que Cris, se sont prévalus de nos services.

Nos juristes bénévoles ont également pu animer des ateliers préparés par Éducaloi dans les écoles secondaires de Kuujuarapik et Puvirnituk. Au total, plus de 100 élèves ont assisté à ces ateliers et les commentaires des directeurs d'école et enseignants étaient très positifs.

Notre équipe de juristes bénévoles visitera les communautés de Salluit et de Puvirnituk en mai 2019.



Partenariat médico-juridique

Conscients que la santé d'un enfant dépend de plusieurs facteurs et que selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), certains problèmes médicaux ont aussi une composante juridique, l'Hôpital de Montréal pour enfants (HME) et Justice Pro Bono ont décidé de s'inspirer de modèles existants en Amérique du Nord afin d'établir le premier partenariat médico-juridique au Québec.

Plusieurs patient(e)s et familles n'ont pas les moyens de payer les services d'un(e) avocat(e) pour les aider à régler les problèmes ayant un impact sur la santé de leur enfant. C'est pourquoi depuis maintenant deux ans, une avocate de Justice Pro Bono les rencontre sur place, à l'HME, pour les aider à résoudre certains enjeux juridiques pouvant affecter la santé de leur enfant ou leur capacité à suivre les traitements médicaux requis, ce qui implique de les référer, le cas échéant, à nos avocat(e)s bénévoles.

Ce partenariat repose sur une étroite collaboration entre les milieux juridique et médical dans le but de supprimer certaines barrières empêchant une guérison optimale des patient(e)s. Depuis 2017, divers services sont offerts par Justice Pro Bono à l'HME:

- 1 Services juridiques donnés aux patient(e)s et à leurs familles**
- 2 Formations juridiques offertes au personnel de l'HME**
- 3 Participation à des groupes de réflexion sur des enjeux de nature systémique touchant à la santé des patient(e)s de l'HME.**

Partenariats communautaires, une approche sociojuridique



Médecins du Monde



Médecins du Monde intervient auprès des personnes migrantes à statut précaire sans couverture médicale par le biais d'une clinique médicale de première ligne. En 2017, compte tenu des besoins juridiques remarqués par Médecins du Monde, Justice Pro Bono a accepté de collaborer afin de trouver des avocat(e)s bénévoles spécialisé(e)s en droit de l'immigration qui acceptent de venir rencontrer les migrants à statut précaire une fois par semaine.

Dispensaire diététique de Montréal



En 2018, le Dispensaire diététique de Montréal, organisme centenaire qui a pour mission d'intervenir par la nutrition sociale auprès de femmes enceintes en situation de vulnérabilité, a fait appel à Justice Pro Bono afin d'outiller ses intervenant(e)s et les familles sur divers domaines de droit, notamment le droit de l'immigration. Justice Pro Bono a donc accepté de recruter des avocat(e)s bénévoles pour des séances d'information et de formation s'adressant autant aux familles qu'au personnel du Dispensaire.

Porte 33



Faisant référence à l'article 33 du Code civil du Québec, le projet *Porte 33* vise à offrir des ressources juridiques et psychosociales, axées sur l'intérêt de l'enfant, aux familles vivant une séparation. L'objectif du projet est double: améliorer l'accès à la justice en matière familiale et atténuer l'impact de la séparation dans la vie de l'enfant.

Le projet a été rendu possible grâce au financement de la Fondation du droit de l'Ontario. Il se décline en trois volets:

Une clinique juridique itinérante

Entre novembre 2018 et mars 2019, 15 cliniques d'information juridique se sont tenues dans les organismes famille de la région des Laurentides-Lanaudière. Au total, 65 parents ont pu rencontrer un(e) avocat(e) bénévole et un(e) intervenant(e) de l'organisme, afin de mieux comprendre leurs droits et responsabilités ainsi que comment accompagner leur(s) enfant(s) à travers la séparation.

Une formation

Le 16 octobre dernier, Justice Pro Bono a offert la formation «Le partenariat sociojuridique lors d'une séparation: allié du meilleur intérêt de l'enfant», qui visait à outiller les avocat(e)s et notaires sur l'aspect psychosocial de la séparation. D'autre part, une formation a également été offerte aux intervenants sociaux qui travaillent auprès des familles, abordant l'aspect juridique de la séparation, le 25 mars 2019.

Un livre électronique

Un livre électronique (*e-book*), à paraître le 1^{er} mai 2019, offrira des informations et des outils multidisciplinaires utiles pour les parents vivant la séparation. Le livre électronique sera disponible gratuitement sur le site de Justice Pro Bono:

justiceprobono.ca/porte33



Programme des causes d'intérêt public

Justice Pro Bono offre des services juridiques gratuits à des citoyens et citoyennes ou à des OSBL qui ont une situation financière précaire. Si leur dossier est fondé en droit, un appel est fait auprès de nos avocat(e)s bénévoles, selon le domaine de droit et le lieu du litige.

L'étude de l'admissibilité des demandes reçues (provenant de partout au Québec et couvrant un large éventail de domaines de droit) est effectuée d'abord par une avocate à l'interne, puis revue par notre comité d'approbation, composé d'une quinzaine de bénévoles, membres du Barreau du Québec, qui exercent dans des champs de pratique variés. Si la réponse du comité est positive, Justice Pro Bono transmet la demande à un(e) avocat(e) ou un cabinet inscrit à la banque d'heures de services juridiques gratuits (par le biais de l'inscription annuelle au tableau de l'Ordre).

Ce programme est une bouée de sauvetage pour les justiciables n'ayant pas accès au programme d'aide juridique du gouvernement et n'étant pas en mesure de payer les services d'un avocat ou d'une avocate.



Justice Pro Bono rayonne

Forum des cliniques d'information

De nos jours, vieillissement de la population oblige, les personnes âgées constituent une clientèle bien spécifique des cliniques d'information juridique. Être en mesure de bien les servir peut représenter un enjeu de taille puisque ces personnes ont souvent des caractéristiques et des besoins qui leur sont propres.

C'est pourquoi Justice Pro Bono a tenu, le 14 décembre 2018, la 10^e édition du Forum des cliniques d'information juridique sous le thème «Les personnes âgées: comment mieux les servir?».

Pour l'occasion, une cinquantaine de participant(e)s, juristes et bénévoles issu(e)s des cliniques d'information juridique du Grand Montréal, se sont rassemblé(e)s afin de discuter des meilleures pratiques de conseil et d'information auprès des clientèles âgées.

L'approche multidisciplinaire caractéristique du Forum a permis à des experts de plusieurs milieux de conseiller les participant(e)s: une travailleuse sociale spécialisée en services sociaux gériatriques, Mme Monique Renaud, deux juristes œuvrant pour la protection juridique des aînés, soit une notaire, Me Christine Morin, et une avocate Me Ann Soden, ainsi que deux agentes sociocommunautaires du Service de police de la ville de Montréal (SPVM), Mmes Carlota Santos et Julie Bérubé et finalement, un citoyen aîné, M. Hubert Chauret, qui a partagé son parcours dans le système de justice.

La prochaine édition du Forum aura lieu le 13 décembre 2019 à l'École du Barreau et aura pour thème «Le harcèlement (travail, réseaux sociaux, vie quotidienne): quels outils juridiques existent pour accompagner les justiciables?».

JuriCourse

La JuriCourse est un événement rassembleur s'adressant à tous types de juristes et leurs proches. L'événement offre plusieurs parcours: 5 et 10 km course, 5 km marche, et 1 km familial. Chaque année, un organisme à but non lucratif est choisi afin de recevoir les bénéfices de la course, et Justice Pro Bono était l'heureux élu pour 2018.

Pour cette deuxième édition de la JuriCourse, qui a eu lieu le 15 septembre dernier, ce sont plus de 1700 kilomètres qui ont été parcourus pour l'accès à la justice, par 315 coureurs et marcheurs. Un total de 15000\$ a été ramassé et redistribué à Justice Pro Bono, afin de financer nos divers projets et services!



Bonne nouvelle: ce partenariat sera renouvelé pour 2019. À vos espadrilles, prêt(e)s... et à l'année prochaine (7 septembre 2019)!

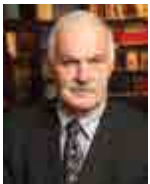
Inscrivez-vous à juricourse.com.

Médaille de Saint-Yves

La Médaille est nommée en l'honneur de Saint-Yves, saint patron de toutes les professions de justice et de droit. Né en Bretagne (1250-1303), on le représente généralement avec, dans une main, une bourse représentant l'argent qu'il a donné aux pauvres au cours de son existence et, dans l'autre, un parchemin rappelant sa charge de juge ecclésiastique.

Depuis 2010, la Médaille de Saint-Yves est remise annuellement en reconnaissance de l'apport exceptionnel d'un(e) avocat(e), d'un cabinet ou d'un organisme en matière de services juridiques *pro bono*. La remise de cette prestigieuse reconnaissance a eu lieu le 20 novembre 2018, à l'occasion de la cérémonie d'attribution de la distinction Avocat émérite du Barreau du Québec.

Cette année, deux catégories – individuelle et institutionnelle – ont permis de décerner la Médaille à autant de lauréats : Me Jean-Pierre Ménard pour le volet individuel et la Clinique juridique itinérante pour le volet institutionnel.



Me Jean-Pierre Ménard est reconnu depuis 30 ans pour son engagement *pro bono* envers des personnes et des familles particulièrement vulnérables, afin de dénoncer les inégalités dont elles sont victimes. Ses actions ont renforcé la reconnaissance et la mise en œuvre des droits des usagers du système de santé.



La Clinique juridique itinérante (CJI), un organisme à but non lucratif dont le directeur général est monsieur Donald Tremblay, a également été reconnue pour son apport au milieu de l'accès à la justice. Sa mission est de promouvoir l'accès à la justice auprès des personnes démunies, itinérantes et marginalisées qui se retrouvent souvent désemparées devant la complexité de l'administration de la justice.

Bravo à nos récipiendaires 2018!

Autres implications

Accès au Droit
et à la Justice (ADAJ)

Association des avocats
et avocates de province

Barreau de Montréal

Barreau du Québec

Comité d'action sur l'accès
à la justice en matière civile
et familiale (Canada)

Facultés de droit du Québec

Forum québécois sur l'accès à la justice
civile et familiale

Jeune Barreau de Montréal

Observatoire des tout-petits

Pro Bono Canada

Réseau national d'étudiant(e)s
pro bono

Salon Visez Droit

Table de concertation en matière
de petites créances



Soirée
réflexions

présentée par
TELUS & BOMBARDIER

Déroulement de la soirée

18 h à 19 h
Messe de l'Épiphanie (jeûne) + Portrait de Justine +
Amuse-bouches offerts Les Filles Fubious
Zack et les autres de Pier-Benoît Chagnon

19 h
Mise en Scène de Mr. Schmidt, Justine, multinationales
Présentation de l'ouvrage de Michel Beaudin, Chagnon

20 h à 30
Présentation et diffusion de l'œuvre de Justine de l'œuvre de Justine

20 h à 45
Bulle de la nuit et plus... en soirée

21 h à 25
Cocktail offert au stage

21 h 25
Après-midi
Messe de l'Épiphanie et la messe de l'Épiphanie
Messe de l'Épiphanie et la messe de l'Épiphanie
Messe de l'Épiphanie et la messe de l'Épiphanie

10 ans de Justice Pro Bono

Notre soirée-bénéfice *Réflexions*, tenue le 20 février dernier, a marqué en grand les 10 ans de Pro Bono Québec, devenu Justice Pro Bono.

Afin de célébrer cet anniversaire, près de 300 personnes se sont rassemblées autour d'une soirée banquet qui a mis de l'avant les nombreux avocats et avocates bénévoles qui ont donné leur temps et expertise de manière désintéressée au profit des plus vulnérables au cours des dix dernières années, juristes sans qui Justice Pro Bono ne serait qu'une idée.

L'événement a été animé de main de maître par Me Yolande James, et présidé par Me Caroline Poirier, vice-présidente, affaires juridiques, TELUS et Me Daniel Desjardins, Ad. E., vice-président principal, affaires juridiques et secrétaire de la Société Bombardier. Le repas était signé par Hakim Chajar, chef propriétaire du restaurant Miel, gagnant des *Chefs!*, qui a travaillé notamment au Lauréa, au 357C et au Laurie Raphaël.

Les bénéfices de la soirée nous permettront d'assurer la pérennité de Justice Pro Bono ainsi que ses projets dont le programme pour les causes d'intérêt public, le partenariat médico-juridique avec l'Hôpital de Montréal pour enfants, les cliniques juridiques bénévoles au Nunavik et la clinique Porte 33 dédiée aux familles qui vivent une séparation.

Merci aux président(e)s d'honneur



Me Daniel Desjardins Ad.E.
Vice-président principal,
Affaires juridiques et Secrétaire
de la Société de Bombardier inc.



Me Caroline Poirier
Vice-présidente,
Affaires juridiques,
TELUS



Merci au comité organisateur

Me Gilles B. Legault, président
Me Nancy Leggett-Bachand
Me Maude Adam-Joly
Marie Normandin
Dean Di Maulo
Me Sébastien Doyon

Félix Mezei Guérin
Me Daniel Lépine
Me Sylvie Godin
Me Thierry Rassam
Santal Truong
Constance Baccanale

Marie-Hélène Desjardins
Me Alice Boivin
Marc-André De Sève
Me Émile Langevin
Me Chloé Beudet-Centomo
Lydie Colette
Claudine Grisé

Merci au *band*

Nathalie Albert, Me Jean-Sébastien Clément, Bruno Roy,
Me Luc Thibaudeau, L'honorable Pierre-Armand Tremblay

Merci aux partenaires



Conseil d'administration 2018-2019



Me Christine A.
Carron Ad. E.
Présidente



Me Bernard Larocque
Vice-président



Me Pierre-Luc
Desgagné
Trésorier



Me Richard Letendre
Secrétaire



Me Alexander
L. De Zordo, Ad. E.
Président sortant



Mylène Forget
Administratrice



Me Audrey Gagnon
Administratrice
(jusqu'au 11 mars 2019)



Me Rima Kayssi
Administratrice



Me Richard La Charité
Administrateur



Me Nancy Leblanc
Administratrice



M. le bâtonnier Claude
G. Leduc, Ad. E.
Administrateur



Me Gilles B. Legault
Administrateur



Mme la bâtonnière
Claudia P. Prémont,
Ad. E.
Administratrice



Me Dina Raphaël
Administratrice



Me Marie-France
Veilleux
Administratrice



L'honorable
Pierre E. Audet
Observateur
(jusqu'au 28 février 2019)



L'honorable
Stéphane Davignon
Observateur
(depuis le 1^{er} mars 2019)



L'honorable
Eva Petras
Observatrice



L'honorable
Marie St-Pierre
Observatrice
(jusqu'au 1^{er} décembre 2018)



Me Nancy
Leggett-Bachand
Directrice générale

Merci aux juristes bénévoles et membres des comités d'approbation

Me Perla Abou-Jaoudé	Me Stéphane Duranleau	Me Simon-Pierre Lessard
Me Maude Adam-Joly	Me Patrick Fernandez	Me Richard Letendre
Me Caroline Aouad	Me Suzanne Fortin	Me Sylvie Marcil
Me Chantal Arsenaault	Me Isabelle Gagnon	Me Lisa Middlemiss
Me Marie-Hélène Beaudoin	Me Patrice Gravel	Me Christine Morin
Me Julie Belley-Perron	Me Geneviève Griffin	Me Guy Nephtali
Me Christine Beltempo	Me Catherine Guettain	Me Willy Nguele
Me Jacqueline Bissonnette	Me Marie-Élaine Guilbault	Me Pierre Noreau
Me Rose Bossou	Me Myriam Harbec	Me Brigitte Objois
Me Terry Cameron	Me Camille Hartley	Me Geneviève Parent
Me Isabelle Caron	Me Annie-Claude Hinse	Me Andrei Pascu
Me Anne Castagner	Me Myriam Roy L'Ecuyer	Me Claudia P. Prémont
Me Geneviève Charland-Arcand	Me Marie-Pierre Labbé	Me Lana Rabinovitch
Me Émilie Clairoux	Me Stéphane Lacoste	Me Simon Rainville
Me Victoria Cohene	Me Sophie Roy Lafleur	Me Catherine Régis
Me Véronique Collard	Me Vanessa Langlois	Me Lise Rochefort
Me Catherine Dagenais	Me Maryse Larocque	Me Patricia Ruscio
Me Stéphane Dansereau	Me Bernard Larocque	Me Blandine Sala
Me Mélissa De Petrillo	Me Hubert Larose	Me Pierre Salois
Me Jean Denis	Me Jean François Latreille	Me Isabelle Sarrazin
Me Angela Di Virgilio	Me Marie-Claude Le Ber	Me Chantal Sauriol
Me Jean-François Dorais	Me Madeleine Leduc	Me Ann Soden
Me James Duggan	Me Anette Lefebvre	Me Simon St Gelais
		Me Alex Vandal-Milette

Merci aux étudiant(e)s et ami(e)s bénévoles

Sarah Baaklini	Jodie Coté-Marshall	Mathilde Licari
Constance Baccanale	Emma Cournoyer	Francesca Mihaila
Agathe Basilio	Justine Crépeau	Catherine Millette
Viviane Beauregard	Marc-André De Sève	Marie Normandin
Julie Bérubé	Marie-Hélène Desjardins	Luneedka Philémon
Philippe Biuzzi	Dean Di Maulo	Carolle Piché-Burton
Jean Brochier	Philippe Dion	Jean-Marc Pustelnik
Gabriella Carbonneau	Sébastien Doyon	Emerine Rault
Cesar Mendoza Carrillo	Bénédict Gauvin-Morin	Monique Renaud
Hubert Chaurat	Félix Mezei Guérin	Angélique Ribeiro
Laurence Codsi	Felicia Jin	Carlota Santos
Lydie Colette	Gabrielle Lapensée	Santal Truong
Valérie Costanzo	Julien Leblanc	Joëlle Turcot
Géraldine Côté-Hébert	Myriam Lévesque	Lucie Vallade
		Renée Veillette

Merci aux cabinets partenaires



Merci à nos partenaires financiers



Un merci tout spécial à l'équipe de l'agence Réservoir
pour son talent, son expertise et sa grande générosité.



Justice
PRO  ONO

justiceprobono.ca